



CONSEIL CONSULAIRE PROCES – VERBAL DE LA REUNION DU 24 NOVEMBRE 2017

1. Convocation des membres :

Par courrier électronique en date du 06 novembre 2017, les membres du conseil consulaire du consulat général de France à Shanghai ont été convoqués pour une réunion le 24 novembre 2017 à 08h30 dans les locaux du consulat général de France à Shanghai.

2. Ordre du jour :

Par courrier électronique du 6 novembre 2017, l'ordre du jour a été notifié aux membres du conseil.

Point porté à l'ordre du jour par le président :

- avis du conseil sur la fixation du taux de base pour les aides sociales du poste,
- avis du conseil sur les demandes d'aide sociale reçues par le poste,
- avis du conseil sur l'enveloppe des aides et secours occasionnels sollicitée par le poste pour 2017,
- avis du conseil sur les activités de l'association Solidarité Shanghai et sur une éventuelle demande de subvention en 2018,
- avis du conseil sur le projet de budget au titre de l'aide sociale du poste pour 2018,
- avis du conseil sur les demandes d'aide à l'accès à la Caisse des Français de l'Etranger reçues par le poste.

Point porté à l'ordre du jour par la moitié au moins des membres du conseil consulaire :

- Néant.

3. Membres présents et quorum :

Les membres convoqués et présents du conseil consulaire avec voix délibérative sont :

- Jérôme PERIOLAT, consul adjoint, chef de chancellerie, représentant M. Axel CRUAU, consul général de France à Shanghai, président du conseil consulaire,
- Augustin MISSOFFE, conseiller consulaire,
- Elsa LE ROCHELEUIL, conseillère consulaire.

Les membres convoqués et présents du conseil consulaire avec voix consultative sont :

- Marie-Hélène HIRTZ-MARTIN, présidente de l'association Solidarité Shanghai,
- Kurt MATTHAUS, médecin-conseil.
- Anne-Frédérique LECLER, trésorière de l'association Solidarité Shanghai,
- Joseph VAN DER ELST, président de l'Association Démocratique des Français de l'Etranger.

Les membres convoqués et absents du conseil consulaire sont :

- Gilbert MENETRET, conseiller consulaire. Pouvoir est donné à Augustin MISSOFFE.
- Eliane OLIVIER, représentante de l'Union des Français de l'Etranger de Shanghai ;
- Laure PALLEZ, conseillère consulaire.

Le quorum est atteint.

4. Désignation d'un secrétaire :

Le président du conseil consulaire désigne M. François MILLARD, agent consulaire, comme secrétaire de cette réunion.

5. Etude des dossiers de demande d'aides sociales :

a. Etablissement d'un taux de base

Le conseil consulaire remercie le Département d'avoir revalorisé le taux de base en 2017. Bien que l'inflation soit estimée à 3,2 % en 2017 par le service économique, le conseil consulaire ne demande pas de revalorisation cette année en raison d'une évolution du taux de chancellerie favorable d'environ 7 %.

b. Rappel des actions du CCPAS en 2017

Deux allocations enfant handicapé et deux allocations continues ont été versées en 2017 pour un montant total 5 016 €.

c. Examen des demandes individuelles pour 2018

Le comité consulaire émet un avis favorable à l'attribution de trois allocations enfant handicapé et de trois allocations continues.

d. Détermination de l'enveloppe des aides et secours exceptionnels

Le conseil consulaire émet un avis favorable à l'augmentation de l'enveloppe des aides et secours occasionnels pour parvenir à un montant de 300 €. Cette somme permettrait au poste de répondre à certaines situations habituellement gérées par Solidarité Shanghai. En effet, il n'est pas toujours possible à l'association d'assurer une permanence pendant le mois d'août ou pendant les fêtes de fin d'année.

e. Soutien aux organismes locaux d'entraide et de solidarité

L'association Solidarité Shanghai a présenté les actions menées en 2017 et le bilan financier au 15/11/2017.

6. Etude des dossiers de demande d'aide à l'accès à la Caisse des Français de l'Etranger :

a. Vérification annuelle des ressources des bénéficiaires :

En 2017, trois personnes établies dans la circonscription ont bénéficié de l'aide à l'accès à la Caisse des Français de l'Etranger. L'une d'elles ne demande pas le renouvellement de l'aide, ayant quitté la circonscription.

b. Etude des nouvelles demandes :

Le consulat n'a reçu de nouvelle demande d'aide à l'accès à la CFE pour 2018.